**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

Procédure restreinte internationale – Préqualification

**Recrutement d’un cabinet pour la réalisation d’une étude d’opportunité et de faisabilité de la mise en place des produits de couverture de change et de fluctuation des cours des matières premières en faveur des Etats et des entreprises privées de l’UEMOA par la BOAD**

**AMI/001/2022/DCSF/BOAD**

1. **DESCRIPTION DU PROJET**
2. **Type de marché**

Marché à prix forfaitaire

1. **Description du marché**

La Banque envisage de développer des opérations de couverture de change et de fluctuations des cours des matières premières en faveur des Etats et des entreprises de l’UEMOA. Ces opérations seraient structurées sous la forme d’instruments financiers de hedging, tels que les contrats à terme (forward, futures, etc.) et les options (call, put, collar, etc.). Dans ce cadre, la Banque souhaite approfondir sa connaissance des produits de couverture dans l’UEMOA en commanditant une étude d’opportunité et de faisabilité approfondie visant à mieux cerner le potentiel et les besoins en vue de décider de la mise en place de ces produits en son sein. Cette étude vise de manière spécifique à :

* présenter la panoplie générale de produits de couverture disponibles aussi bien pour le risque de change que le risque de fluctuation des cours de matières premières et cibler de façon spécifique les produits les plus pertinents à implémenter par la Banque, en mettant l’accent sur une analyse des produits de swap ou d’option;
* évaluer les opportunités économiques que pourraient offrir les produits de couverture à la BOAD, à l’aune d’une étude sommaire de marché mettant en évidence le potentiel de marché que la Banque pourrait couvrir avec les perspectives de rentabilité et les risques auxquels elle pourrait être exposée ;
* présenter le cadre institutionnel et règlementaire des opérations de couverture au sein de l’UEMOA et évaluer la faisabilité juridique pour la BOAD ;
* proposer des méthodologies de comptabilisation (selon les normes IFRS 9), de gestion des risques afférents à ce type d’opération de même que de calcul de la consommation des fonds propres en tenant compte de la règlementation bâloise ;
* faire un diagnostic organisationnel des ressources matérielles et humaines nécessaires à la mise en œuvre de cette activité et formuler des recommandations précises en vue de doter la Banque de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien l’activité, notamment la mise en place d’une salle des marchés, l’acquisition d’une solution informatique dédiée et la prise en compte des impacts et évolutions à apporter sur le système d’information ;
* proposer des modèles de reporting d’analyse de performance post-transaction et de création de valeur.
1. **Nombre et intitulé des lots**

Marché en lot unique

1. **Budget maximum**

**Cent millions (100 000 000) de francs CFA.**

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
2. **Eligibilité**

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement – consortium – de soumissionnaires) :

1. La participation à l’appel à manifestation d’intérêt est ouverte à toute personne morale d’un Etat éligible, conformément au Guide des Procédures d’Achats de la BOAD (disponible sur le site web https://www.boad.org/[politiques](https://www.boad.org/politiques-procedures-directives/)-procedures-directives/) ;
2. La participation à l’appel à manifestation d’intérêt est ouverte aux Organisations Internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n’ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux Etats et reconnues comme telles par un Etat tiers. Leur acte les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
3. La participation d’une entité inéligible entrainera l’élimination automatique de l’offre concernée.
4. **Nombre d’offres**

Une personne morale ne peut soumettre plus d’une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement-consortium de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d’une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe sont éliminées.

1. **Situations d’exclusion**

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d’Achats de la BOAD.

1. **Possibilités de sous-traitance**

La sous-traitance n’est pas autorisée.

1. **CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS**
2. **Date prévue de commencement du marché**

1er février 2023

1. **Durée de mise en œuvre du marché**

Les prestations sont prévues pour une durée de trois (3) mois calendaires à compter de la signature du contrat, hors délai de validation par la Banque.

1. **CRITERES DE SELECTION ET D’ATTRIBUTION**
2. **Critères de sélection**

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les offres seront soumises par un consortium, ces critères de sélection s’appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. **Capacité économique et financière du soumissionnaire.**

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

* Avoir un chiffre d’affaires annuel moyen (calculé sur les années 2019 à 2021) supérieur au budget maximal alloué sur le marché.
1. **Capacité professionnelle du soumissionnaire**
* Néant.
1. **Capacité technique du soumissionnaire**
* Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des cinq (5) dernières années (2017 à 2021), au moins une (1) mission dans le domaine des produits de marché appuyée de références pertinentes pour un budget équivalent à celui du présent marché et dans des domaines similaires ;
* Avoir une bonne connaissance du système bancaire de l’UEMOA.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d’établir un classement de leurs candidatures et identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l’ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

1. Le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3 ;
2. La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.

**N.B.** : le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n’est pas possible d’identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8ème  sélection, le second critère de comparaison additionnel ne s’appliquera qu’à ces candidats qui sont à égalité.

1. **Critères d’attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse. Ces critères ont trait à la qualité technique et au prix de l’offre.

1. **SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D’INTERET**
2. **Date limite de réception des manifestations d’intérêt**

La date limite pour la réception des manifestations d’intérêt est prévue pour : le 10 novembre 2022.

1. **Modalités de présentation des manifestations d’intérêt et renseignements à fournir**

Les manifestations d’intérêt doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible sur le site web [www.boad.org/avis-appel-manifestation/](http://www.boad.org/avis-appel-manifestation/).

1. **Informations complémentaires et modalités d’envoi des manifestations d’intérêt**

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, notamment les TdR complets, entre 8h30 et 16h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l’adresse aouedraogo@boad.org, avec copie à okane@boad.org.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d’intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l’objet « **Réponse à l’avis d’appel à manifestation d’intérêt – AMI/001/2022/DCSF/BOAD** », au plus tard le 10 novembre 2022 **à 16h30 (GMT) à l’adresse** aouedraogo@boad.org, avec copie à okane@boad.org.

S’ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l’adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l’Avis à Manifestation d’Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la date limite du le 10 novembre 2022 **à 16h30 (GMT) :**

***Monsieur le Responsable du Domaine Conseil et Structuration de Financements (DCSF)***

***Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)***

***68, avenue de la libération***

***BP 1172 Lomé –Togo***

***Réponse à l’avis à manifestation d’intérêt – Référence N° AMI/001/2022/DCSF/BOAD.***

En cas de divergence entre la version électronique et la version physique, la version électronique fait foi.

Les manifestations d’intérêt reçues après la date et l’heure limite susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel, la règlementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l’Union européenne n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d’offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d’une mission de contrôle ou d’inspection. Le soumissionnaire dispose d’un droit d’accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d’un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement de données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

1. **Débriefing**

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n’a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l’explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d’assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts

1. **Langue**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d’appel à manifestation d’intérêt et ce marché doivent être en français.

1. **Base juridique**

Le guide des Procédures d’Achats de la BOAD, disponible sur le site web [www.boad.org/politiques-procédures-directives/](http://www.boad.org/politiques-proc%C3%A9dures-directives/).

**N.B: La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis de sollicitation de Manifestation d’Intérêt (AMI).**

**Lomé, le 25 octobre 2022**

 **Abdoul OUEDRAOGO**

**Responsable Domaine Conseil et Structuration de Financements**